

La construction en terrains inondables, objet d'un Grand Prix Aménagement

Dossier de la rédaction de H2o
January 2015

Ségolène

Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, et Sylvia Pinel, ministre du logement, de l'Égalité des territoires et de la ruralité lancent le Grand Prix d'Aménagement : Comment mieux bâtir en terrains inondables constructibles.

Ce grand prix vise à promouvoir les projets innovants pour rendre les habitants moins vulnérables aux risques d'inondation dans le cadre de projets d'aménagement. Il s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de gestion du risque inondation, présentée le 10 juillet dernier, qui va se décliner sur tous les territoires pour faire en sorte de mieux prévenir les risques d'inondation, qui devraient s'aggraver et se multiplier avec le changement climatique.

Le Grand prix se fera en deux étapes :

-

Dans

la première étape, un appel à projets sur des réalisations en cours ou récentes, intégrant de façon innovante le risque inondation dans leur conception, est lancé auprès des professionnels. Peuvent concourir des projets dans les catégories suivantes : architecture, urbanisme, dispositifs constructifs, environnement paysage. D'autre part, Sylvia Pinel a présenté de nombreuses mesures de relance de la construction qui vise notamment à permettre la construction de logements dans les zones tendues. La désignation des lauréats se déroulera en juin 2015, un an après la présentation de la stratégie nationale.

-

Dans un second temps, sur 2015-2016, un concours sera organisé sur quelques sites, choisis en concertation avec les collectivités, où les professionnels seront invités à proposer des parties d'aménagement et des solutions architecturales nouvelles.

Ségolène Royal et Sylvia Pinel invitent ainsi tous les concepteurs à participer à ces démarches qui contribueront à l'adaptation au changement climatique. Elles permettront ainsi de rendre moins vulnérables nos territoires et d'apporter de l'innovation, de renforcer nos savoir-faire et de contribuer à l'activité économique.

Grand Prix d'Aménagement